

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

Distr. RESTRE INTE  
AR/67  
9 novembre 1951  
ORIGINAL:FRANCAIS

Lettre en date du 7 novembre 1951  
adressée au Président de la Commission de conciliation  
par le Représentant du Liban

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre que Votre Excellence m'a adressée en date du 31 Octobre 1951 au sujet des réponses à formuler aux propositions de la Commission de conciliation.

Ainsi qu'il a déjà été affirmé, notamment par la note que les délégations arabes ont adressée à la Commission le 19 Septembre 1951, ma Délégation est prête à continuer d'apporter sa collaboration à l'œuvre déjà entreprise par la Commission. Elle demeure par conséquent à la disposition de celle-ci pour entamer la discussion des propositions précédemment énoncées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

Le Président de la Délégation

(signé) A. Daouk